

« Chaque année, la Législature vote une somme d'argent qui est payée aux diverses sociétés d'agriculture de la province à certaines conditions. Cette année et d'ici à dix ans, à moins de réglemens contraires ultérieurs, l'octroi des sociétés d'agriculture sera payé partie en argent et partie en engrais artificiel à base de phosphate; et ainsi la dépense du gouvernement ne sera pas, nous le répétons, augmentée d'un centin.

« Quant aux usines pour la fabrication des 500 tonnes d'engrais qui devront être livrées au gouvernement pendant neuf années à partir de 1882, MM. D'or, frères, devront les construire dans la province de Québec, à l'endroit ou aux endroits qu'ils jugeront convenables, mais ils ne recevront pour cela aucun subside du gouvernement, aucune aide autre que l'achat d'une certaine quantité d'engrais par année, payable sur le fonds ordinaire voté pour sociétés d'agriculture.

« Nous augurons le plus grand bien de l'action du gouvernement en cette circonstance. Les membres des sociétés d'agriculture trouveront dans le *Journal d'Agriculture* des conseils sur l'emploi du superphosphate comme sur tout ce qui concerne l'exploitation agricole. Que les hommes instruits de chaque paroisse donnent l'exemple; qu'ils mettent en pratique les conseils que leur donnent l'excellent journal d'agriculture publié par le gouvernement et envoyé gratuitement aux membres des sociétés d'agriculture, et la face de notre province sera changée avant dix ans, nous connaîtrons une ère de prospérité sans précédent dans l'histoire de notre province.

« Le superphosphate coûtera de \$25 à \$28 la tonne, si nous sommes bien informé. Une tonne peut engraisser de quatre à cinq arpents de terre. »

— Nos cultivateurs de fruits feront bien de continuer tous leurs efforts pour conserver la bonne réputation qu'ont acquis sur le marché anglais les fruits du Canada. D'après un journal de Liverpool, les prix suivants ont été payés pour les pommes tant pour les provenances des Etats Unis que pour celles du Canada :

	Américaine.		Canadienne.	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Newton Pippins.....	14 0	à 25 6	16 6	à 20 0
Baldwin.....	10 9	à 16 6	13 3	à 16 0
Greening.....	13 6	à 00 0	13 3	à 16 0
Russet.....	13 0	à 17 9	16 0	à 20 0
Golden Russett.....	13 0	à 21 0	20 0	à 24 0
Spitz.....	15 6	à 17 0	15 6	à 18 0
Seek.....	16 9	à 17 0	16 6	à 18 0
Spy.....	16 6	à 00 0	15 0	à 18 0
Rouges du Canada....	18 0	à 00 0	17 0	à 21 6

Le prix des pommes canadiennes est, on le voit, plus élevé que celui des fruits des Etats-Unis, excepté pour les Newton Pippins. Le prix supérieur des pommes canadiennes est dû tout autant aux soins et à l'honnêteté de l'emballage qu'à la dimension du baril en usage au Canada qui contient un dixième en sus de fruits comparé à celui des Etats Unis. Mais quelques consignations de pommes mal emballées, avec intention de tromper l'acheteur, mettraient bien vite fin à la faveur accordée à nos produits. — *Moniteur du Commerce.*

## CAUSERIE AGRICOLE

DES QUALITÉS ET DES CIRCONSTANCES PERSONNELLES DU CULTIVATEUR.

*L'habitude et l'esprit des affaires (Suite).*—Lorsqu'on a des denrées à vendre, on les tient à des prix trop élevés, et c'est ainsi que parfois on voit des cultivateurs accumuler des masses de grain et quantité de fourrages, faute d'avoir su vendre à propos. Nous en voyons fréquemment des exemples. L'automne dernier, plusieurs cultivateurs ayant quantité de foin à vendre, refusaient même \$10 par 100 bottes de foin; ils demandaient \$11 même jusqu'à \$12 le 100; aujourd'hui ces mêmes cultivateurs ne peuvent trouver \$8 par 100 bottes. C'est donc une perte pour eux, outre qu'ils ont contribué au manque de fourrage de la part de plusieurs cultivateurs qui ont aimé mieux vendre leurs animaux que d'acheter du foin à plus de \$10 le cent. Il en est de même du beurre même lorsqu'il se vend de 18 à 20 centins la livre; ils croient pouvoir en obtenir plus et refusent un prix rémunérateur pour leur beurre; le printemps arrivé, c'est à peine s'ils peuvent obtenir 10 à 15 centins par livre de beurre.

Si l'on tient à faire une acquisition de bestiaux ou d'autres choses, on n'offrira que des prix trop bas, et l'on manquera ainsi l'occasion de faire un achat dont on a besoin, à moins qu'il ne se trouve là des objets défectueux dont on n'a pas aperçu les défauts, et qui seront encore trop chers en les payant à bas prix. Connaître la véritable valeur actuelle des choses, selon leurs défauts ou leurs qualités, est le premier point pour celui qui veut acheter ou vendre; l'habileté consiste à bien savoir choisir le moment, et à conclure son marché le plus avantageusement possible, dans les limites du cours actuel.

Parmi les cultivateurs de profession et les autres habitants de la campagne, il en est beaucoup qui seraient en état de donner des leçons à un grand nombre de gens de nos villes; ceux de ces derniers qui veulent se livrer à des opérations agricoles doivent s'efforcer d'acquérir une certaine habileté dans les affaires d'intérêts. Quant à ceux dont le caractère ne les y rendrait pas propres ils feront bien de s'abstenir des spéculations agricoles, comme de toutes les autres. Dépenser tranquillement leur revenu est le rôle qui leur convient: en cherchant à l'accroître, il arriverait bien souvent qu'ils le diminueraient.

*La fermeté de caractère* est encore une disposition sans laquelle le cultivateur obtiendra bien difficilement de ses subordonnés l'obéissance nécessaire et une coopération franche à ses volontés et à ses vues. Cependant, il faut que le caractère du maître joigne à la fermeté une certaine souplesse et une disposition à l'indulgence. A chaque instant le maître se trouve placé entre les inconvénients de la faiblesse et de laisser-aller. La détermination doit donc être prise dans tous les cas avec calme et modération, et il doit bien apprécier les effets qu'elle produira, non seulement sur celui qui en est l'objet, mais aussi sur les autres employés. Un certain tact peut seul indiquer la limite où doit s'arrêter la fermeté sans dégénérer en obstination et en rudesse.